

Malakoff, le 1<sup>er</sup> juin 2019

**Décision n°2019 - 38 portant nomination de la directrice du centre de Lyon-Meyzieu**

La directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense,  
Vu le code de la défense, notamment son article R 3414 – 18,  
Vu le décret du 17 novembre 2017 portant nomination de la directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense

Décide :

**Art. 1<sup>er</sup>** Mme Léa SANTONI est nommée directrice du centre de Lyon-Meyzieu.

**Art. 3** - La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019.

**Art. 4** – Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.



Nathalie HANET